

JEAN-PAUL BAILLY,
PRÉSIDENT DU GROUPE LA POSTE
POSTE ET QUARTIER,
RÉNOVATIONS CROISÉES



LE MAGAZINE

RÉNOVATION URBAINE

N°2 JUIN-JUILLET 2011



DOSSIER jéru 2011
« Du vécu »

**ENTRETIEN
EXCLUSIF**

MAURICE LEROY,
MINISTRE DE LA VILLE,
CHARGÉ DU GRAND PARIS



SEVRAN, AUXERRE Tous au jardin

APPEL À CONTRIBUTIONS QUALITÉ URBAINE : LES LAURÉATS / PNRQAD-PNRU, FAUX JUMEAUX / PROJETS URBAINS INTÉGRAUX À MEDELLIN, COLOMBIE / LA VILL9 CRÈVE L'ÉCRAN À GRENOBLE

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine



Qualité urbaine

Mot d'ordre pour les 98 candidats à l'appel
à contribution lancé par l'ANRU en décembre dernier.
Des interprétations multiples mais toujours
convaincantes, comme à Toulouse, quartier Tabar.

SOMMAIRE N°2 JUIN-JUILLET 2011



pages **06** **07** **ENTRETIEN**
AVEC JEAN-PAUL BAILLY,
PRÉSIDENT DU GROUPE LA POSTE



pages **09** **Du vécu**
16 DOSSIER jéru 2011

G. PATE/VILLE DE METZ

INITIATIVES
HABITAT MODULAIRE
À FLOIRAC



page **22**



page **19** **INFLUENCES**
BALLYMUN,
IRLANDE

04 MIX

06 PERSPECTIVE

Entretien avec Jean-Paul Bailly,
 président du groupe La Poste
 Poste et quartiers : rénovations croisées

08 D'EXPÉRIENCE

TOUS AU JARDIN !

09 DOSSIER jéru 2011
16 Du vécu

- 10 Maurice Leroy : le travailleur social doit avoir toute sa place
- 11 **QUALITÉ URBAINE** L'ambition de la qualité
- 12 **CULTURE** - Nantes, la Fabrique du beau
- 13 **EDUCATION** - Internats d'excellence
- 14 **SANTÉ** - Villiers-le-Bel, et la santé revient !
- 15 **TRANQUILLITÉ** - ANRU et Acsé en quête de tranquillité
- 16 Gérard Hamel : les forces de la rénovation

17 ANRU

PNRQAD/PNRU Faux jumeaux

18 PROFIL

Chef de service Renouvellement Urbain
 à la direction du Développement Territorial,
 Conseil Régional Nord Pas de Calais

19 INFLUENCES

Colombie, Medellín Projets urbains intégraux
 Irlande, Dublin Ballymun, par ici la sortie

20 REG'ARTS

La Villeneuve en *prime time*
Zahia Ziaouni
La Grande Borne, rimes et miroirs

22 INITIATIVES

Aix-les-Bains : Pas de vacance à l'hôtel
 international
Floirac : Modulaire modulable

23 PARTICIPE PASSÉ

Magazine publié par l'ANRU,
 69 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris

Directeur de publication :
 Pierre Sallenave

Directrice de la rédaction :
 Élisabeth Broge

Comité de rédaction :
 Jean-Côme Barbin, Céline Gipoulon,
 Catherine Lacaze, Jean-Charles Le Guen,
 Éric Le Guern, Viviane Merlet, Béatrice Rochat

Secrétaire de rédaction :
 Amélie Rigaud

Ont contribué à ce numéro :
 Pauline Castaing, Amélie Rigaud, Françoise Sigot

Conception & réalisation :
 à vrai dire la ville

Graphisme : flgraf / François Lemaire,
 Sonia Blanchard

Impression : édiphisme
Imprimé sur papier recyclé

En couverture, photos Groupe La Poste, Ville de La Courneuve/V. Salot et Ville de Sevrans

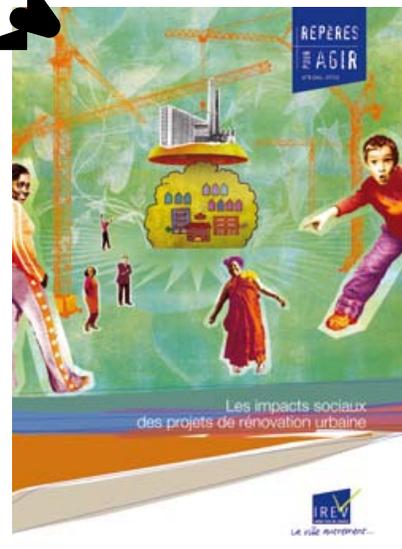
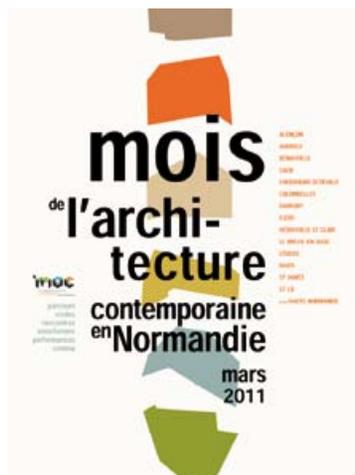
COLOMBELLES, PARCOURS DE RÉNOVATION URBAINE



ANGERS, UN CENTRE COMMERCIAL POUR ACHEVER LA RÉNOVA- TION DU DAGUENET/ GRAND PIGEON

Ultime étape de la rénovation des quartiers Est de la cité angevine, le centre commercial a progressivement ouvert ses portes au Daguenet/Grand Pigeon. Il a été officiellement présenté les 8 et 9 avril et sera inauguré le 13 mai lors des Rendez-vous de quartier.

Dans le cadre du mois de l'architecture contemporaine en Normandie, une centaine d'habitants ont pu visiter les chantiers de la rénovation du centre ville, guidés par le maire et certains concepteurs. La visite s'est terminée par l'exposition photo *Fragments de chantiers* tenue dans un ancien logement, au titre de la mémoire du quartier.



RÉFÉRENTIEL DE REUSSITE SOCIALE

Centre de ressources politique de la ville du Nord Pas de Calais, l'IREV propose un référentiel de pilotage des projets de rénovation par leurs impacts. Fruit d'un atelier complété par des points de vue d'experts, l'ouvrage *Les impacts sociaux des projets de rénovation urbaine*, se penche sur l'optimisation des impacts sociaux.

Les impacts sociaux des projets de rénovation urbaine

Repères pour agir n°3 (déc. 2010), IREV





SEDAN, DE BOIS ET DE MÉTAL

Le dernier chantier d'Habitat 08 marque le paysage de Torcy cités. En acier galvanisé, les 39 logements collectifs peuvent être bâtis très vite et répondent aux normes très haute performance énergétique (THPE). En bardage bois issu des forêts des Ardennes, les immeubles, conçus par l'architecte rémois Philippe Gibert, se montent presque comme des legos, dans un chantier plus propre.

Podcast du concepteur sur www.anru.fr

AGENCE PHILIPPE GIBERT

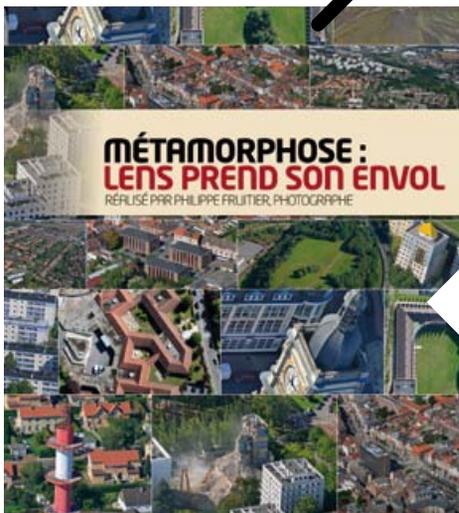
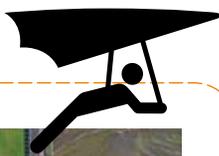
GRAND TROYES

La jeunesse à la conception

Un professeur d'arts plastiques du collège Albert Camus s'est rapproché de la Ville de la Chapelle Saint-Luc et de l'agglomération du Grand Troyes pour proposer un projet artistique globalisé à ses élèves. Les collégiens ont été associés à la réflexion sur l'aménagement d'une plaine ludique prévue dans la rénovation du quartier Chantereigne-Montvilliers tout près de leur établissement. Leurs maquettes et leur cahier de prescriptions mettent en avant le végétal, l'eau, les zones de jeux, mais proposent aussi un mur à tags et une scène.



GRAND TROYES



P. FRUITIER / VILLE DE LENS

LENS LA RÉNOVATION VUE DU CIEL

En ULM ou depuis une nacelle, le photographe Philippe Fruitier a photographié la transformation du paysage lensois. Fabuleux témoignage de son patrimoine architectural, ces images ont été rassemblées dans l'exposition *Métamorphose : Lens prend son envol* organisée par la Ville courant décembre. On peut les découvrir dans le petit fascicule du même nom édité par la Ville.



ENTRETIEN AVEC JEAN-PAUL BAILLY, PRÉSIDENT DU GROUPE LA POSTE

Poste et quartiers : rénovations croisées

Les activités du groupe La Poste au sein de l'Hexagone ont considérablement évolué au cours des dernières années. Qu'en a-t-il été plus particulièrement dans les quartiers d'habitat social ?

La Poste est un acteur majeur dans les quartiers économiquement fragilisés. Parce que nos 80 000 facteurs distribuent 6 jours sur 7 le courrier

Le bureau de poste est l'un des rares lieux de mixité sociale

et les colis sur l'ensemble du territoire. Parce que près de 500 clients viennent chaque jour dans chacun des 874 bureaux de poste qui sont situés dans une Zone Urbaine Sensible (ZUS) ou en desservent une. D'ailleurs, plus du quart de nos 1 000 plus grands bureaux est situé en ZUS. La présence postale est ainsi très dense dans ces zones.

Depuis 2005, nous avons également lancé plusieurs programmes de moder-

nisation afin d'améliorer la qualité de l'accueil de nos clients et de réduire l'attente dans les bureaux de poste nouvelle génération (Espace Service Client).

La Poste s'est ainsi engagée à offrir une meilleure qualité de service à tous, sans exclusion, et sans stigmatiser les clientèles vulnérables, en renforçant l'accompagnement à l'accès aux services postaux. Proposer des produits adaptés et accessibles, simplifier nos procédures et renforcer notre stratégie de partenariat, tels sont nos engagements à l'égard de ces publics.

Comment les quartiers sensibles bénéficient-ils du fonds de péréquation de La Poste ?

Le nouveau contrat de présence postale territoriale, pour la période 2011-2013, prévoit le maintien du nombre de points de contact en zones prioritaires* dans chaque département. Ainsi, les 170 millions d'euros du fonds de péréquation sont répartis annuellement entre les départements, en fonction des points de contact recensés dans leurs zones prioritaires. Le critère de répartition de ces ressources tient compte de leur répartition géographique. Une pondération est appliquée à chaque point de contact en fonction de sa situation géographique. Ce coefficient tient compte des difficultés que rencontre chaque territoire. Il est par exemple de 1,6 pour les ZUS.

Avec ce nouveau contrat, nous avons souhaité renforcer le financement et la stabilité de la présence postale. Nous avons ainsi instauré un programme ZUS, qui bénéficie d'un montant prévisionnel d'environ 18 millions d'euros par an pour des dépenses de deux ordres.

D'une part, la rénovation des bureaux de

poste, avec notamment leur réaménagement immobilier et leur modernisation, ainsi que l'accès pour les personnes à mobilité réduite. D'autre part, l'accompagnement pour l'accès aux services postaux des publics en situation vulnérable.

L'objectif est double : améliorer les conditions d'accueil dans les bureaux de poste situés en ZUS ou les desservant, et permettre à leur clientèle d'accéder à l'ensemble de l'offre postale, en développant par exemple des actions de traduction et d'interprétariat, de médiation et de prévention.

La Poste est de longue date l'établissement bancaire des ménages modestes. Les populations des quartiers sensibles confirment-elles ce rapport privilégié ? D'autres attentes s'expriment-elles ?

Avec la crise, les situations de précarité se sont accrues et La Poste se doit d'accompagner ses clientèles en situation difficile. Cela passe par l'identification des causes de la situation de ces publics et la compréhension de leurs besoins.

La conciliation de l'accessibilité bancaire et de la qualité de service pour tous est un enjeu majeur pour La Banque Postale, également impliquée dans la démarche du microcrédit personnel et de lutte contre l'exclusion bancaire.

Elle est en effet la seule banque française à s'être vue reconnaître la mission d'accessibilité bancaire : pour quelque 1,5 à 2 millions de clients les plus concernés. Une accessibilité qui se traduit aussi par la proximité géographique et l'accès multicanal.

Dans ce contexte, La Banque Postale propose une gamme de produits simples pour couvrir les besoins essentiels de chacun et sa politique tarifaire compte parmi les plus basses du marché.

Elle œuvre également dans le cadre d'actions avec l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCASS).

Les PIMMS (points info médiation multi-services) se généralisent, y compris dans les banlieues. Qu'apportent-ils à leurs habitants ?

La Poste a renouvelé le 23 mars dernier son partenariat, initié en 1995, avec l'Union nationale des PIMMS (UNPIMMS). Elle développe ainsi sa politique de prise en compte des clientèles en situation vulnérable, qui représente une véritable aide à l'insertion.

Aujourd'hui, La Poste est partenaire dans 25 antennes PIMMS sur les 42 ouvertes au public,

dont 24 sont situées au cœur d'une ZUS ou à proximité.

Les PIMMS sont des points d'accueil ayant pour objet de faciliter l'accès aux droits et aux services publics, ainsi que d'améliorer la vie quotidienne en offrant des services de proximité.

L'intervention des agents médiateurs des PIMMS (préparation des documents postaux, contact avec le bureau de poste pour la bancarisation, vente de produits postaux...) participe activement à une meilleure autonomie de ces clientèles.

La Poste n'agit pas seule et privilégie la coopération avec ses partenaires : acteurs associatifs et parapublics, collectivités territoriales, entreprises locales...

Pour donner une nouvelle impulsion au partenariat avec l'UNPIMMS, La Poste a choisi d'enrichir l'offre de services, de renforcer son implication locale et de s'investir dans la création de nouveaux PIMMS.



mension de responsabilité sociale et de développement économique.

Les actions que nous menons en faveur des clientèles en situation vulnérable nous permettent de contribuer au renforcement du lien social dans notre pays. Elles ne sont par ailleurs pas dépourvues de bénéfices économiques puisqu'elles nous permettent d'améliorer l'efficacité de nos prestations.

Aujourd'hui, le bureau de poste est l'un des rares lieux de mixité sociale, accueillant tout type de clients, du chef d'entreprise au sans domicile fixe.

Notre engagement est de faciliter l'accès aux services postaux ou financiers de base, en permettant par exemple aux demandeurs d'asile et aux réfugiés de recevoir et d'envoyer du courrier ou des colis. Et d'aider ces clientèles à mieux s'intégrer à la vie économique en leur donnant accès aux outils bancaires ordinaires (comptes courant, microcrédit, premier niveau d'épargne...).

La Poste ressemble à la France, et les postiers ressemblent à ceux qu'ils servent.

Vous soutenez également des acteurs locaux, afin de favoriser la mixité. Quelle est l'étendue de cette action et quelles en sont les motivations ?

La diversité de notre clientèle a pour miroir la diversité de notre personnel : La Poste ressemble à la France, et les postiers ressemblent à ceux qu'ils servent.

La diversité dans l'emploi est intimement liée à la diversité dans l'accès à nos services. Cette double composante permet de développer une culture de solidarité, avec une double di-

Des solutions partenariales viennent compléter cette offre de services, pour une meilleure prise en charge des situations plus complexes, que ce soit en termes de pédagogie bancaire et postale, de médiation ou d'interprétariat.

* Zones rurales, zones de montagne, zones urbaines sensibles et départements d'outre-mer



Sevran & Auxerre Terrains à disposition des habitants ou outil d'insertion pour les personnes en rupture d'emploi, les jardins partagés de Sevran et les Jardins du Cœur d'Auxerre cultivent fruits, légumes et lien social. Retour d'expériences



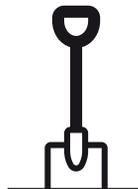
TOUS AU JARDIN !

En fin d'année dernière, 69 jardiniers ont pris possession d'un lopin de terre au beau milieu du quartier des Beaudottes à Sevran. Une initiative née avec la rénovation urbaine et initiée par le bailleur social 3F qui gère la majorité des immeubles du quartier. « Une enquête réalisée par 3F auprès des résidents des Beaudottes a mis en lumière leur désir d'avoir un espace privatif pour jardiner. Tout naturellement lorsque la Ville a travaillé avec l'ANRU sur le projet de rénovation, l'idée de jardins partagés a germé et la commune a mis un terrain permettant de créer 69 parcelles individuelles à disposition des habitants », rappelle Joël Humbert, chef de projet jardins partagés. Avant de voir le projet se concrétiser, plusieurs réunions ont permis de sensibiliser les Sevranais à cette idée de jardins partagés. Car si plus de 60% des jardiniers habitent les immeubles voisins (30% le quartier, et 10% plus loin sur la commune), tous les habitants peuvent candidater, et c'est par tirage au sort avec une priorité donnée à ceux qui ont répondu présents

aux nombreuses réunions préalables au projet, que sont attribuées les parcelles. « L'objectif de ces jardins est de créer du lien social, de la convivialité, surtout pas de faire un ghetto, donc en accord avec les Sevranais, nous avons choisi de ne pas fixer de condition d'accès.

VICTIMES DE LEURS SUCCÈS

Les jardiniers s'engagent pour un an et ce bail est renouvelé sous réserve de respecter le règlement intérieur des jardins qui lui aussi a été défini en concertation avec les habitants », souligne Joël Humbert. À ce jour, plus de 50 Sevranais attendent leur tour et il est peu probable qu'ils rencontrent plus de succès à Rougemont, un autre quartier en rénovation de Sevran où 56 premiers jardins partagés ont vu le jour en 2009. Sur le même modèle, avec autant d'engouement et dans le respect du règlement intérieur. « En marge du jardinage, ces espaces sont souvent investis par les jardiniers, leurs familles les soirs d'été. Chaque jardinier a une clef du portail principal, mais très rares sont les débordements », fait



À SEVRAN

60%

DES JARDINIERS HABITENT LES IMMEUBLES

6,5 T

DE LÉGUMES POUR LES RESTOS DU CŒUR AUXERROIS

valoir le chef de projet. Toutefois, pour garder un œil sur la vie des ces jardins, la Ville à choisi d'en conserver la gestion en direct. Et aux Beaudottes comme à Rougemont, un conseil de jardin — espace privilégié pour échanger sur le fonctionnement des jardins partagés — réunit représentants de la ville, des jardiniers, des bailleurs sociaux présents dans le quartier ainsi que de la maison de quartier.

À Auxerre, le choix est différent : c'est l'association départementale des Restos du Cœur qui gère les Jardins du Cœur. L'initiative a aussi vu le jour à l'occasion du PRU dans le quartier des Brichères. « Il existait déjà un jardin géré par les Restos du Cœur, donc nous avons souhaité conforter leur action à l'occasion du renouvellement urbain, en leur attribuant un terrain de plus de 17000 m² au cœur du quartier », explique Claire Garnier-Godefroy, chargée de mission renouvellement urbain à la Ville. Mais cette fois il ne s'agit pas de laisser libre court aux cultures de chacun, mais de permettre à des personnes en rupture de renouer avec le travail. « Les Jardins sont des chantiers d'insertion qui accueillent 10 personnes en été et 4 en hiver. Le but est de les aider à trouver ensuite un emploi, mais pas forcément dans le jardinage. Au-delà de l'insertion, ces jardins nous permettent d'offrir chaque année environ 6.5 t de légumes aux Restos du Cœur du département et de réaliser des ventes ponctuelles de fleurs et plantes aromatiques, une motivation supplémentaire pour nos jardiniers », souligne Claire Fernier, responsable des Jardins du Cœur.



Quartiers Rougemont et Beaudottes

 www.anru.fr/Ville-de-Sevran-quartiers.html

Les Jéru sont l'occasion
d'un bilan complet du PNRU,
7 ans après son lancement.
En attendant, « Rénovation urbaine »
a choisi de s'attacher à quelques uns
de ses apports sociaux et humains.

Du vécu

DOSSIER jéru 2011

« Le travailleur social doit avoir toute sa place comme l'ingénieur et l'architecte »



A. CHARRON

ENTRETIEN MAURICE LEROY,
ministre de la Ville,
chargé du Grand Paris

7 ans après le lancement du PNRU, quel bilan tirez-vous de l'acte I de la rénovation urbaine ?

Vous le savez, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine a fait la démonstration qu'elle est un instrument efficace au service de la transformation et de la modernisation de nos quartiers populaires. C'est un grand chantier national lancé en 2003 par Jean-Louis Borloo et qui dynamise l'économie des territoires. Sur les 12 milliards d'euros du PNRU, 8 sont engagés et l'ANRU paie près de 100 millions d'euros par mois. Les créations d'emplois dans les quartiers sont au rendez-vous, et avec elles, ce sont les énergies et les talents des habitants qui sont valorisés.

Le succès de la rénovation urbaine repose également sur la solidité de tous les partenariats. Il faut ici évoquer le travail formidable accompli par les membres du comité national d'engagement de l'ANRU : État, Action Logement, l'Union sociale pour l'habitat, la Caisse des Dépôts, la Caisse de garantie du logement locatif social, qui ont étudié avec rigueur et exigence chacun des 392 projets déjà mis en œuvre.

Surtout, comment ne pas parler de l'investissement considérable des équipes des villes et des bailleurs sociaux sur le terrain. Grâce aux maires, soutenus par les préfets et les services déconcentrés de l'État, les projets se sont concrétisés et ont amélioré les conditions de vie des habitants. C'est grâce à ce travail collectif que l'on change en profondeur l'image des quartiers populaires.

Enfin, qui dit acte II de la rénovation urbaine suppose la fin de l'acte I. À Meaux, j'ai annoncé la mise en place de dix expérimentations dédiées à des quartiers qui ont déjà bénéficié d'un PRU. Mon objectif est précis : je souhaite que l'on sécurise la sortie des conventions ANRU et que l'État continue d'accompagner la vie des quartiers populaires.

En quoi un PNRU 2 serait-il nécessaire ?

Le Comité interministériel des villes du 18 février 2011, présidé par le Premier ministre François Fillon, a acté la nécessité d'un PNRU 2 et m'a demandé d'en préparer la mise en œuvre. Pour ce faire, j'entends travailler avec tous les acteurs. Un groupe d'experts est chargé de me formuler des propositions et, à la rentrée prochaine, j'organiserai un séminaire pour élargir la réflexion. Ensuite, je rendrai mes propositions au Premier ministre.

Sur les
12 milliards
d'euros
du PNRU,
8 sont
engagés

Tous les acteurs locaux, quelles que soient leurs sensibilités politiques, reconnaissent la réussite de la rénovation urbaine. Le PNRU 1 nous a permis de transformer près de 500 quartiers, mais tous les besoins n'ont pas encore été traités. Nous devons aller au bout de notre démarche, nous devons intensifier la rénovation urbaine, parce que c'est la condition d'une mise en œuvre efficace du droit commun dans les quartiers populaires.

Cette conviction n'est pas seulement la mienne, c'est aussi celle des élus locaux et de tous les partenaires. En développant un PNRU 2, nous pouvons être encore plus ambitieux en faveur du développement des activités économiques. Nous devons également être plus innovants pour envisager la construction de logements plus respectueux de l'environnement. Enfin, un des axes forts de l'acte 2 de la rénovation urbaine sera d'améliorer plus encore la mixité sociale. J'y suis très attaché. C'est pourquoi, je souhaite renforcer le travail multilatéral, notamment en optimisant les liens entre l'ANRU et l'Acse, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Le travailleur social doit avoir toute sa place dans un PNRU 2, tout autant que l'architecte et l'ingénieur, car l'objectif du Gouvernement, c'est d'assurer la cohésion de nos villes.

L'ambition de la qualité

En lançant fin 2010, un appel à contributions « Qualité urbaine, architecturale et paysagère », l'ANRU ouvrait un débat ambitieux. Où se niche la qualité ? Quelles formes prend-elle ? Des dizaines de collectivités ont apporté leur réponse. Convaincantes.

Au terme de six mois de compétition, un double jury a distingué dix projets de rénovation synonymes de qualité urbaine, architecturale et paysagère.

Ils ont été 98 au total à répondre à la question posée par l'ANRU : qu'est-ce qui fait la qualité urbaine, architecturale et paysagère dans les projets de rénovation ? L'appel à contributions lancé par l'ANRU à l'automne 2010 n'a pas hésité à aborder cette question, en apparence subjective. Les collectivités participantes ont donné des illustrations très diverses de la notion de qualité, avec des arguments auxquels n'ont pas été insensibles les membres du jury de professionnels de l'aménagement présidé par François Grether, architecte-urbaniste, et celui constitué d'habitants, chargé de nommer un prix spécial. Loin d'être simplement honorifique, la distinction des lauréats s'accompagnait de l'attribution de prix très significatifs d'un montant global de 1M€. Une reconnaissance autant qu'un encouragement à poursuivre sur la voie de la qualité.

DOUBLE ENJEU

Trois critères d'analyse avaient été proposés au jury. Le premier insistait sur la capacité du projet à constituer un « morceau de ville ». Il s'attachait notamment à rechercher la cohérence de la composition urbaine, sa complémentarité avec les dimensions architecturale et paysagère, mais aussi son caractère durable et pérenne. Le deuxième critère renvoyait, lui, à la méthode, en interrogeant la gouvernance du projet, la dimension partenariale de la démarche et le degré de participation des populations concernées. Le dernier critère retenu, d'ordre financier, devait permettre d'évaluer l'intérêt du soutien demandé dans le dossier de candidature au regard de la contribution présentée par les candidats.

Les débats des deux jurys, professionnel et habitant, ont été, on s'en doute, intenses. L'enjeu intellectuel, une problématique sujette à controverse, comme l'enjeu économique, celui de la dotation, justifiaient l'un comme l'autre une préparation rigoureuse et des argumentations poussées. Elles ont été à la hauteur des espérances que l'on pouvait placer dans l'appel à contributions. Le niveau des contributions proposées par les participants incitait d'ailleurs à cette grande

La réflexion collective engagée autour de la qualité urbaine, architecturale et paysagère, à travers cet appel à contributions ouvre des perspectives. Les résultats donnent envie d'approfondir ce sujet aussi vaste que stimulant. Ils trouveront une première prolongation dans le programme d'animation et de qualification des acteurs de la rénovation urbaine, qui sera mis en place par l'ANRU de septembre 2011 à septembre 2012.

Amélie Rigaud

10 LES LAURÉATS

- Athis-Mons,
- Colmar,
- Epinal,
- Grenoble,
- Lormont,
- Mâcon,
- Pointe-à-Pitre,
- Rennes,
- Saint-Denis
- Villiers-le-Bel

VILLE D'ÉPINAL



Épinal, Parc des Vues :
les pentes se font récréatives

exigence. Nous aurons l'occasion d'y revenir, dans le détail dans le prochain numéro de *Rénovation urbaine*.

Au terme d'une double lecture de chaque dossier (par un chargé de mission ANRU et des experts de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, Ville & Habitat et DAC), et d'un recueil d'informations complémentaires auprès des correspondants locaux des délégations territoriales, la centaine de candidats ont été départagés. Les dix projets lauréats reçoivent leur récompense le mardi 14 juin, lors des JERU (Journées d'Échanges des acteurs de la Rénovation Urbaine), à Paris. D'autres les talonnaient, comme Caen, Boulogne-sur-Mer ou encore Saint-Ouen l'Aumône.

LE JURY PROFESSIONNEL

présidé par François Grether, architecte urbaniste rassemblait : Pascal Aubert, président de l'ADELS (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale), Agnès Deboulet, urbaniste, enseignante à l'École d'Architecture de Paris-La Villette, Bernard Desmoulin, architecte, Frédéric Meynard, ancien directeur de projet de rénovation urbaine, Brigitte Rischmann, habitante du quartier La Duchère à Lyon, Marion Tallagrand, paysagiste et urbaniste, Chantal Talland, directrice de l'École de la Rénovation Urbaine et Hans Thoolen, chef du département de pilotage des projets urbains à Breda, aux Pays-Bas.

NANTES LA FABRIQUE DU BEAU

La Ville de Nantes soutient les artistes et suscite une dynamique culturelle inédite. La Fabrique et ses déclinaisons locales, comme Les Dervallières, en sont l'expression vivante. **PAR PAULINE CASTAING**



La future Fabrique de l'île de Nantes



LE PROJET PÈRES/FILS

a été l'occasion pour cinq artistes d'évoquer dans un travail avec les habitants la transmission intergénérationnelle. Celui-ci pourrait aboutir à la création d'une pièce chorégraphique, dont la représentation est prévue pour novembre 2011. Une nouvelle existence, sur scène, pour les habitants du quartier.

▶ La Fabrique, sur l'île de Nantes, en pleine transformation urbaine, s'intègre au grand programme de développement culturel, économique et social de ces 337 hectares de friches. Lieu transdisciplinaire ouvert à tous, il accueille toutes les émergences artistiques. La Fabrique propose un ensemble d'espaces aux créateurs et structures de production, locales ou nationales, en quête d'outils et d'accompagnement pour réaliser leurs projets artistiques. Imaginée et montée en partenariat avec des acteurs culturels locaux, la Fabrique regroupe, autour de la Ville de Nantes, cinq associations: Apo 33, Microfaune, Mire, L'Olympic et Tremolino.

CONVERGENCES CRÉATIVES

Démarche culturelle et artistique de proximité, d'aménagement et de mise en réseau des acteurs culturels, la Fabrique a fait des petits. Les Dervallières a été la première des Fabriques ouverte en décembre 2009. Dans ce quartier en rénovation, elle s'est installée dans l'ancienne école pri-

maire. Elle aussi espace de création et d'expérimentation, elle accueille associations, collectifs et artistes locaux, voire de stature internationale. Son ambition affichée est de permettre leur inscription culturelle et artistique dans le quartier et d'y favoriser l'émergence de projets culturels, toutes les formes de métissage et de synergie entre les différentes pratiques.

AUX DERVALLIÈRES

La Fabrique des Dervallières héberge des associations du quartier comme La Luna en matière d'arts plastiques, Rapacité pour la musique et la culture hip-hop, Tremolino, ou encore le collectif Volk, des musiciens jazz et un label de production national, parmi les premiers à s'installer aux Dervallières, fin 2009. Attiré par ce laboratoire artistique, et les possibilités de croisement entre disciplines, il élabore un projet avec Rapacité. Cette autre association musicale a trouvé à la Fabrique l'ancrage territorial nécessaire pour renforcer son identité et développer ses propres actions.

Cette implantation lui permet notamment de proposer à ses adhérents de nouvelles activités comme la MAO (musique assistée par ordinateur) et la PAO (publication assistée par ordinateur).

EXISTER SUR SCÈNE : OPPORTUNITÉ POUR LES HABITANTS

Ces artistes, associations ou collectifs, en résidence dans le quartier, animent une pépinière à vocation culturelle. Parmi ses bénéficiaires, l'association Quidam créée en 2000 par le danseur interprète François Grippeau, monte des projets de spectacle vivant et des pièces chorégraphiques. Installée depuis octobre 2010 à la Fabrique, elle rapproche plusieurs types d'artistes : plasticiens, vidéastes, concepteurs lumières, musiciens. Quidam propose par ailleurs au public des ateliers de pratique corporelle. Dès son arrivée, l'association a monté des ateliers chorégraphiques et plastiques pour permettre à l'expérience familiale personnelle d'atteindre une dimension universelle.



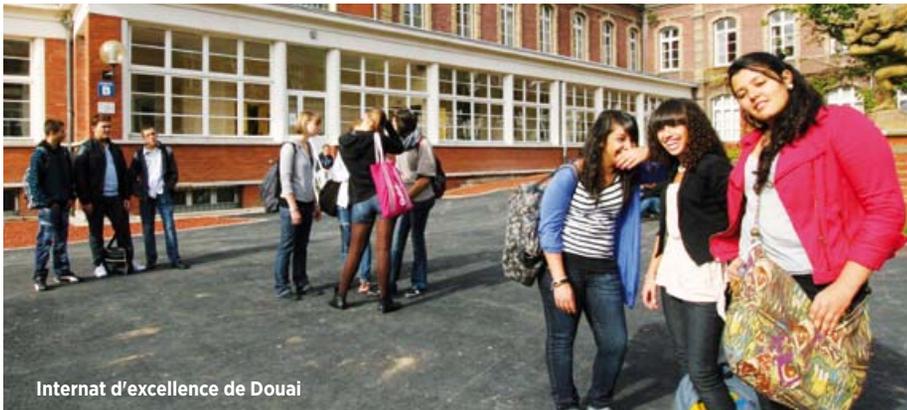
L'ANRU vient d'éditer une plaquette « *Les internats d'excellence* », diffusée lors des Jéru2011, les 14 et 15 juin à Paris

Tout savoir sur les internats d'excellence

Les internats d'excellence innovent avec une offre éducative à laquelle une trentaine de sites se préparent pour la rentrée prochaine. **PAR AMÉLIE RIGAUD**

Lancés en 2008 dans le cadre du plan

« *Espoir banlieues* », les internats d'excellence s'adressent en priorité aux élèves méritants des milieux défavorisés résidant dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Toutefois, le recrutement doit s'élargir, et tout élève motivé ne bénéficiant pas des conditions propices au bon déroulement de sa scolarité peut prétendre à intégrer un de ces établissements. L'objectif est de leur offrir un environnement de travail favorable à leur épanouissement.



Internat d'excellence de Douai

L'ANRU dispose de 300 M€ pour créer ou revitaliser des places d'internats existants. La mise en œuvre du programme Internats d'excellence se déroule en deux temps : tout d'abord la signature de conventions cadres régionales, puis celle de conventions pluriannuelles propres à chaque établissement.

TROIS CAS D'ÉCOLE

Trois types de situations peuvent se présenter : une infrastructure « prête à l'emploi » nécessitant très peu de travaux pour une ouverture de l'établissement à très court terme, des projets de réhabilita-

tion lourde nécessitant deux à cinq ans de travaux, des opérations de construction *ex nihilo* en trois à cinq ans.

L'internat, qui doit, dès la rentrée, accueillir à Lastrene 54 jeunes relève du premier cas de figure. Le site a été retenu pour ses équipements existants – deux hangars avions et cinq ateliers spécialisés – ainsi que pour les agréments de formation dont il dispose de la part du ministère de La Défense pour l'entretien des appareils. Le peu de travaux nécessaires à l'installation de

l'internat d'excellence permet à l'établissement d'ouvrir dès la rentrée 2011.

Début 2011, plus de 50 porteurs de projet avaient postulé au programme. Une première série de treize internats d'excellence ont ouvert dès 2009-2010, comme par exemple, les établissements de Sourdun, Noyon, ou Montpellier. Depuis 2011, l'ANRU assure la contractualisation et le suivi des internats d'excellence. Lorsque le montage des opérations est très complexe ou les enjeux particulièrement importants, l'ANRU assiste les collectivités porteuses de projet.

Sarcelles, la rénovation au service de la réussite éducative

La rénovation des Lochères passe par celle de ses établissements scolaires.

Dans le grand ensemble des Lochères, à Sarcelles, l'architecture scolaire a, dès la conception, été au centre du projet urbain. 50 ans après leur construction, la rénovation de toutes les écoles du quartier, en lien avec les équipes pédagogiques, leur associe systématiquement un centre de loisirs. Elle vise à garantir une continuité éducative, de la cohérence entre l'activité scolaire et les autres temps de la vie des enfants. Associée à un éventail d'actions éducatives dans le cadre du CUCS, la politique de rénovation scolaire tente de compenser les inégalités d'accès au savoir et à la culture.



VILLE DE SARCELLES

VILLIERS-LE-BEL Et la santé revient !

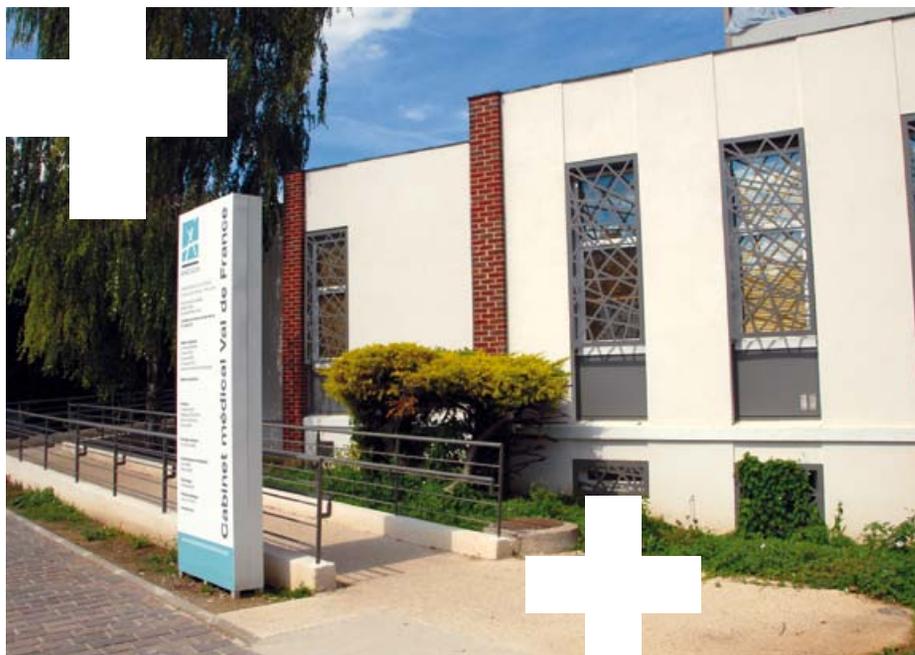
Les zones rurales ne sont pas seules à pâtir d'une pénurie de médecins. Les zones urbaines sensibles en souffrent aussi. À Villiers-le-Bel, Ville et Région ont collaboré autour d'une réponse à cette situation : une maison interdisciplinaire de santé.

PAR PAULINE CASTAING

Les habitants et les élus de Villiers-le-Bel avaient du souci à se faire pour leur santé. Dans les années 2000, pas moins de 14 professionnels de santé partaient en retraite pour une seule installation. Professionnels vieillissants, difficultés à l'installation pour les jeunes médecins, mauvaise image du territoire, les causes sont multiples. Afin de conjurer la spirale de la désertification médicale, la Ville s'est engagée dans un projet de maison de santé regroupant médecins généralistes, spécialistes et quelques professionnels de santé. Alternative particulièrement intéressante pour maintenir une offre d'accès aux soins pour les habitants, mais aussi des conditions d'exercice et d'installation satisfaisantes pour les médecins. La Maison interdisciplinaire de santé, ouverte en mai 2010, présente d'ores et déjà un bilan positif.

OUVERTURE ACCÉLÉRÉE

Installée dans d'anciens locaux de l'assurance maladie, elle a ouvert en quelques mois à peine, après la pose de la première



VILLE DE VILLIERS-LE-BEL

pierre le 25 janvier 2010 en présence de Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France et du maire, Didier Vaillant. Le projet, dont la gestion a été confiée à la société Ancilia, a su se montrer suffisamment séduisant pour attirer douze professionnels de santé en quatre mois à peine. Constituée sous la forme d'une SAS, la société gestionnaire met à disposition de chacun d'eux un cabinet médicalement meublé, relié aux espaces communs et accessible aux handicapés. Un secrétariat permanent sur site prend les rendez-vous, accueille et renseigne les patients.

120 PATIENTS/JOUR, 6 000 CONSULTATIONS/AN

La maison de santé rassemble aujourd'hui quinze professionnels conventionnés secteur 1, dont cinq médecins généralistes, deux kinésithérapeutes-ostéopathes, quatre infirmières, un dentiste, un pédicure-podologue, un psychologue et une diététicienne. Et les patients sont bien entendus au rendez-vous, avec une moyenne de 120 patients vus par jour, soit 6 000 consultations par an.

Organisée sur deux étages et une surface totale de 9 000 m², la nouvelle maison médicale a permis la création de six emplois locaux. Une gynécologue devait s'installer en 2011. La maison recherche actuellement un deuxième dentiste, ainsi qu'une orthophoniste. Des consultations en cardiologie et dermatologie sont même à l'étude. Afin de s'ouvrir à la participation des patients, un comité d'usagers est en voie de création. Cet outil de dialogue entre professionnels de santé et patients devrait favoriser une meilleure adéquation de l'offre de santé et du fonctionnement de la maison aux attentes de ses usagers. Pour ce qui est de leur information, des initiatives ont été déjà menées.

L'association de médecins en un seul et même lieu permet en effet à ceux-ci d'organiser des séances d'éducation à la santé sur des thèmes spécifiques comme, par exemple, le diabète. Ce type d'actions a été rendu possible grâce à un accord passé avec l'Agence régionale de santé (ARS), sur un nouveau mode de rémunération des professionnels de santé intégrant des actions de santé publique, comme celles engagées à Villiers-le-Bel.

Touchant à des enjeux urbains et humains, économiques et sociaux, la thématique de la tranquillité est un axe de coopération ANRU-Acsé.

ANRU et Acsé en quête de tranquillité

La rénovation des quartiers sensibles ne peut ignorer la sécurité et la tranquillité publique. En matière de sécurité, l'ANRU peut participer au financement d'études de sûreté et de

sécurité publique, ainsi qu'à l'installation de dispositifs de vidéoprotection, en complément du FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance).

30 000 ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS SOUTENUES CHAQUE ANNÉE PAR L'ACSÉ



L'Acsé, quant à elle, soutient chaque année plus de 30 000 actions de développement social, de prévention de la délinquance et de lutte contre les discriminations.

Elle finance, dans le cadre des CUCS, des programmes d'actions, notamment sur les volets « prévention de la délinquance » et « habitat et cadre de vie ». Elle contribue à la gestion du FIPD qui soutient la vidéoprotection, la sécurisation, la médiation et la prévention éducative et sociale dans les contrats locaux de prévention de la délinquance (CLSPD). Au titre de la gestion urbaine de proximité, l'Acsé développe enfin des diagnostics en marchant prioritairement dans les 215 quartiers prioritaires.

LA GESTION QUOTIDIENNE, LIEU DE COLLABORATION ANRU/ACSÉ

L'amélioration du cadre de vie, le retour à une gestion satisfaisante pour les collectivités, bailleurs et usagers, la tranquillité sont autant d'éléments déterminants pour la réussite et la pérennisation de la rénovation. La gestion urbaine de proximité, où se retrouvent ANRU et Acsé sont un premier cadre pour aborder enjeux urbains et sociaux. Elle est pour le moment le cadre privilégié de la collaboration entre les deux Agences, au service du « vivre ensemble ». C'est une question partenariale au cœur des préoccupations de la communauté professionnelle, largement évoquée en 2010 lors des ateliers FRARU (Forums Régionaux des Acteurs de la Rénovation Urbaine) consacrés à la tranquillité et la gestion des quartiers.



PROMOUVOIR LA TRANQUILLITÉ

À l'occasion des Jéru 2011, ANRU et Acsé publient une plaquette de valorisation de leurs actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la qualité de gestion des espaces publics, de la tranquillité et de la sécurité. À travers un tour de France des expériences présentées lors des FRARU, elle appréhende la diversité des initiatives pour un mieux vivre dans les secteurs rénovés et, plus largement, dans les villes.

Tranquillité, sécurité et gestion des quartiers,
ANRU-Acsé,
juin 2011

Les forces de la rénovation urbaine

ENTRETIEN GÉRARD HAMEL, président du conseil d'administration de l'ANRU

C'est une aventure hors du commun qu'ont vécue, partout en France, les acteurs de la rénovation urbaine. Quel regard portez-vous aujourd'hui sur les années qui viennent de s'écouler ?

Un regard emplie de fierté et d'optimisme. À une époque où il est plus facile de cultiver un certain pessimisme, ou du moins une forme de scepticisme à l'égard de l'action publique, la mise en œuvre du Programme National de Rénovation Urbaine est, en soi, une formidable démonstration de la capacité de la société à se transformer et à évoluer. Je l'ai observé à tous les échelons et c'est certainement là que réside la force du mouvement. Il y a eu une volonté politique hors du commun, relayée par des moyens matériels et humains qui ne l'étaient pas moins, portée par des partenaires nationaux qui ont assumé toutes leurs responsabilités. Au niveau local il y a eu, aussi, une conjonction rare dans l'implication des collectivités et des acteurs publics, parapublics et privés. En tant que président de l'ANRU, mais

surtout en tant qu'élu, j'étais bien placé pour juger de l'investissement des différents partenaires de la rénovation. Ce que j'ai envie de souligner, avec le recul dont nous bénéficions désormais, c'est cette cohésion dans l'ambition et l'effort dont ils ont fait preuve. C'est une qualité rarement reconnue aux échelons locaux. Avant même qu'ils s'attèlent à la tâche, certains pariaient sur leur incapacité à relever le défi. Pourtant, chacun d'eux l'a fait. Et puis, il y a l'investissement des habitants, les anciens résidents comme les nouveaux. Ils ont affronté le bouleversement des habitudes, le doute, l'inquiétude, l'inconfort des périodes transitoires et ils ont dépassé toutes ces épreuves pour se réapproprier leur nouveau cadre de vie.

Tout cela ne pouvait aboutir sans eux.

Pas de triomphalisme donc, ce serait déplacé, car il demeure encore des situations de souffrance évidentes et des incertitudes. Mais la satisfaction partagée par tous ceux



« Une formidable démonstration de la capacité de la société à se transformer et à évoluer »

qui participent à la grande aventure de la rénovation urbaine. J'ajouterai, de l'humilité. Il en a fallu et, j'insiste, il en faudra encore beaucoup.

Les habitants justement. Quels sont les retours dont vous bénéficiez ?

Nous présentons à l'ouverture de ces Journées un sondage réalisé auprès des habitants des quartiers rénovés ou en cours de rénovation. Il est essentiel pour nous, au stade où nous en sommes, de mesurer au travers de leurs réponses leur ressenti et leur degré de satisfaction, ou d'insatisfaction d'ailleurs. Je cite deux exemples qui me semblent très significatifs de ce qui s'est produit au niveau du vécu de la transformation des quartiers. Ici, des habitants d'un immeuble, ce sont des locataires, rappelons-le, qui de leur propre initiative, se cotisent pour acheter des plantes qui parachèveront l'embellissement des halls de leur immeuble. Là, des adultes qui avouent qu'ils n'ont plus de gêne, mais au contraire de la fierté, à donner leur adresse et à recevoir parents et amis dans un quartier méconnaissable. Vu de loin, on peut trouver dérisoire ce type de résultats. Tous ceux qui connaissent bien le vécu des quartiers savent l'extraordinaire cheminement parcouru en quelques années seulement et se réjouissent avec moi de cette évolution dans l'approche de la ville et de ceux qui en constituent la richesse.



PNRQAD/PNRU

Faux jumeaux

25 collectivités sont engagées dans le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Un chantier à la fois proche et différent du Programme national de rénovation urbaine (PNRU), comme en témoigne **Franck Caro**, directeur de la stratégie et du développement à l'ANRU.

Le programme quartiers anciens entre dans sa phase active. Où en sont les conventions ?

87 dossiers de candidature ont été déposés, 40 sites ont été retenus, 25 faisant l'objet d'une convention avec l'ANRU et les partenaires du programme, les autres bénéficiant d'un dispositif d'ingénierie financé par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Les quatre premiers signataires sont Saint-Denis, Bordeaux, Aubervilliers et Sète. Une dizaine de conventions supplémentaires doivent être conclues d'ici l'été (Bayonne, Calais, Carpentras, Fort-de-France, Le Havre, Lille métropole, Meaux, Valenciennes, Villeneuve-Saint-Georges...). L'ensemble des conventions seront signées d'ici fin 2011.

En quoi le programme quartiers anciens se distingue-t-il du programme de rénovation urbaine ?

Il existe bien une différence entre les logements des quartiers situés en zone urbaine sensible qui répondent généralement aux exigences du « confort moderne » et ceux des quartiers anciens dégradés. Dans ces derniers, on est confronté à des habitations qui peuvent cumuler exigüité et absence de confort. Généralement situés au cœur des agglomérations, ces quartiers proposent une offre de logement répondant parfois à une demande spécifique : celle d'un parc social de fait.

L'autre différence majeure avec le PNRU tient aux protagonistes de l'action. En zone urbaine sensible, les acteurs sont en nombre restreint, avec des bailleurs compétents et volontaires. Dans les quartiers anciens les choses sont plus complexes : éparpillement de la propriété, volonté d'agir de certains propriétaires privés plus incertaine, procédures longues et complexes...



D'un parc social de fait doit naître un parc social de droit.

Les contextes des quartiers retenus sont-ils similaires ?

Les problématiques des quartiers anciens dégradés sont multiples et se cumulent. On trouve en effet des quartiers confrontés à des marchés immobiliers très tendus ou en déprise, à une suroccupation ou une vacance prononcée, et très régulièrement à la présence de « marchands de sommeil ».

Ces quartiers qui font partie de notre patrimoine sont très hétérogènes : le qualificatif « ancien » désignant tous les logements construits avant 1948. On interviendra ainsi aussi bien sur des quartiers d'une densité extraordinaire, comme à Bayonne, sur des faubourgs ouvriers du 19^e siècle, comme à Roubaix, ou encore sur des villes médiévales.

Comment le PNRQAD se traduit-il ?

Ce programme bénéficie de l'expérience acquise par l'ANRU avec le programme de rénovation urbaine. Toutefois, il s'en distingue par la nécessité d'une action publique encore plus marquée. Celle-ci est en effet nécessaire pour mener à bien les opérations de relogement et les acquisitions immobilières. D'un parc social de fait doit naître un parc social de droit. Notre objectif est bien de permettre aux habitants de ces quartiers de pouvoir, s'ils le souhaitent, demeurer sur place. Ce qui passe forcément par la production de logements sociaux. PNRU et PNRQAD, deux programmes de rénovation menés par l'ANRU, distincts mais complémentaires. C'est sur ces modèles que devront s'appuyer les logiques futures de réhabilitation de nos lieux de vie.



D'OÙ JE VIENS

Originaire du Val de Loire, j'ai étudié à l'Institut Français d'Urbanisme de Paris VIII et commencé ma carrière en région parisienne comme chargée d'études et d'opérations.

MES EXPÉRIENCES PASSÉES

Ma carrière a débuté dans la promotion immobilière. Après 3 ans à l'OPIEVOY, j'ai passé le concours d'ingénieur territorial et ai été engagée par le conseil régional Nord Pas de Calais en 1995, sur l'accompagnement des politiques territoriales à différentes échelles.

CE QUE JE FAIS AUJOURD'HUI

Je mets en œuvre la politique régionale de l'habitat et de rénovation urbaine (PNRU et PNRQAD), toujours dans une optique de développement durable et de qualification des projets.

CE QUI ME TIENT LE PLUS À CŒUR

L'intérêt général. J'apprécie surtout de construire des partenariats et d'accompagner les projets des acteurs locaux.

MA PLUS GRANDE SATISFACTION

Le travail d'équipe qui me permet de développer des actions privilégiées avec les porteurs de projet, et les nombreuses occasions d'être force de proposition auprès des décideurs.

MON REGRET

Je me donne pour philosophie de ne pas en avoir. Je me nourris de toutes les expériences.

MES PLUS BELLES RENCONTRES

Tout au long de ma carrière, j'ai croisé des techniciens motivés et des élus passionnants. Un homme politique m'a particulièrement marquée : René Vandierendonck. Je partage ses convictions et ses valeurs humaines.

MON REGARD

SUR LA RÉNOVATION URBAINE

Cette intervention publique est sans commune mesure dans la vie des quartiers. Par certains aspects réussie, elle peut toutefois être insuffisante face aux besoins de rattrapage des territoires comme le nôtre.

CE QUE JE FERAI PLUS TARD

Je compte rester mobilisée sur des politiques opérationnelles en lien avec les réalités sociales et humaines.

Propos recueillis par Amélie Rigaud

Nathalie Roturier

Chef de service
Renouvellement Urbain à la
direction du Développement
Territorial, Conseil Régional
Nord Pas de Calais



COLOMBIE, MEDELLIN

Projets urbains intégraux

Longtemps gangrenée par le narcotrafic, la ville de Medellin, qui est aussi la capitale économique du pays, tente de tourner la page. Convaincu que la violence était alimentée par les inégalités sociales, Sergio Fajardo, élu maire en 2003, a initié une politique publique d'urbanisme social dans les *barrios* qui occupent les pentes de la ville. Assisté d'une équipe de jeunes architectes et urbanistes, il a concentré ses efforts sur une série de projets urbains dits intégraux (PUI). S'y articulent éducation, emploi, logement, espace public, santé et mobilité. Les transports publics, ici le téléphérique côtoie le métro, jouent en effet un rôle capital dans le décloisonnement des quartiers. Dans ces zones auparavant délaissées des pouvoirs publics, les PUI ont intégré, comme fondement, la dimension communautaire. Les investissements massifs pour l'amélioration des conditions de vie n'y auraient sans doute pas eu le même impact sans la participation active des citoyens.

Pauline Castaing



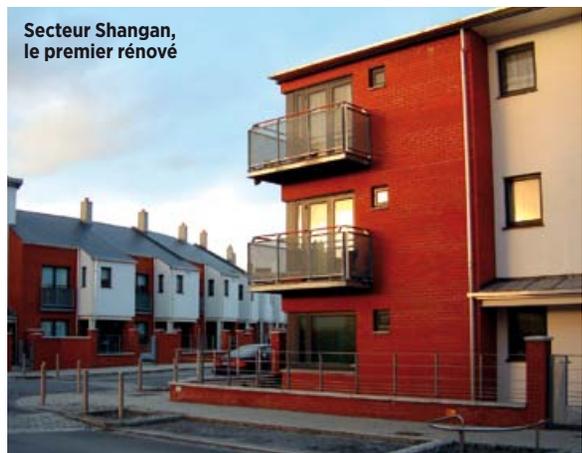
AFP



Le téléphérique ou métrocable de Medellin



Van shop en 1997



Secteur Shangan, le premier rénové

BALLYMUN REGENERATION LTD

IRLANDE, DUBLIN

Ballymun, par ici la sortie

Chanté par Bono, leader du groupe U2, qui y a grandi, dans le titre *Running to stand still*, le quartier de Ballymun, à 7 km au nord du centre de Dublin, se résume en une formule : « *I see seven towers, but I only see one way out* »*. En pleine crise du logement des années 60, les sept tours ont nourri le tigre celtique de 3000 logements supplémentaires. Hélas, tous les équipements promis à la population n'ont pas été réalisés, et l'environnement du quartier s'est dégradé avec le temps, à l'unisson de la situation de sa population, dont une part grandissante était sans emploi ou dépendante de l'aide sociale.

En 1997, la Ville de Dublin décide un programme de rénovation urbaine pour le quartier. Elle crée, pour l'orchestrer, la Ballymun Regeneration Ltd. Sa stratégie d'un nouveau départ à Ballymun se donne pour principal objectif d'améliorer de manière durable les conditions de vie de ses habitants. Le projet d'urbanisme

sert de catalyseur au service du développement social, pour que Ballymun puisse répondre aux besoins de ses habitants, attirer les investissements publics comme privés, fournir de l'emploi, et assurer un meilleur équilibre entre les différents types de logements et de propriété. Le plus important programme de rénovation urbaine d'Irlande s'efforce donc d'associer développement social, économique et environnemental. Si bien que le nouveau Ballymun a été nommé Communauté verte 2010. Cette récompense lui a été accordée pour saluer ses efforts d'intégration de la durabilité à la rénovation.

P. C.

* *Je vois sept tours, mais seulement une sortie*





Le quartier de Grenoble et ses habitants sont devenus les personnages d'une série télé dont les premiers épisodes seront achevés à l'automne.



LA VILLENEUVE EN PRIME TIME

L'été dernier, après des jours et des nuits de violence et un discours présidentiel, la France a fait connaissance avec le quartier grenoblois de la Villeneuve. Mais dans quelques mois, c'est un tout nouveau visage que les habitants du quartier vont offrir au pays à travers une série télé : « celui qui s'inspire du vrai », claquent les résidents de cette cité bâtie dans les années 60 au sud de la ville. Car l'idée de Vill9 « La Série » a germé bien avant les « événements », comme chacun s'accorde à les définir là-bas. « En 2008, lors de la signature de la convention avec l'ANRU pour accompagner la trans-

formation du quartier, nous avons souhaité faire naître des projets collectifs portés par les habitants. L'accent a été mis sur un projet culturel inscrit dans la durée et qui soit capable de créer l'évènement. Nous souhaitons aussi que ce projet soit un outil supplémentaire pour entrer en contact avec les gens du quartier, notamment ceux qui ne s'engagent pas naturellement dans les associations et ainsi pouvoir ouvrir la discussion sur la vie et l'avenir de la Villeneuve», retrace Hélène Vincent, adjointe à la Ville en charge du quartier. Un appel d'offres et quelques discussions animées en conseil

municipal plus tard, Vill9 « La Série » s'est imposée. Et depuis la fin d'année dernière, le collectif à l'origine du projet a investi la Villeneuve.

UNE VÉRITABLE FICTION INSPIRÉE PAR LE QUARTIER

Installés au coeur du quartier, ces architectes, vidéastes, programmeurs informatiques, urbanistes s'imprègnent de la vie, de l'histoire, des joies, des peines, des anecdotes des habitants de la Villeneuve. Non pour réaliser un documentaire, mais bien pour nourrir un scénario de fiction. « Parfois ce sont leurs histoires qui sont le point de départ de notre travail d'écriture, d'autres fois nous imaginons une scène et nous les sollicitons pour voir si l'idée fait écho à quelque chose qu'ils ont vécu ici. Les récits des habitants nous servent pour écrire une histoire, pas pour être filmés et diffusés en l'état », précise Julien Perrin, président de l'association Vill9 « La Série ». D'ailleurs, les caméras ont mis du temps à sortir des cartons. « Lorsque nous sommes arrivés, les habitants se sont montrés très méfiants vis à vis de l'image, car tous associaient la présence de caméras aux événements de l'été dernier », commente Julien Perrin. Puis petit à petit les langues se sont déliées et le scénario a pris corps.

Aujourd'hui, la rédaction des deux premiers épisodes est pratiquement bouclée - « nous les soumettons aux gens du quartier pour les derniers arbitrages », explique le président de Vill9 « La Série » - et les répétitions des acteurs amateurs ont débuté. Dans l'appartement où travaille le collectif, les habitants succèdent aux habitants pour se prêter au jeu du casting. Pour les décors, la Villeneuve et son immense labyrinthe de coursives offrent de quoi faire. Le « vrai » tournage s'étalera de juillet à septembre et les premières projections sont annoncées dès l'automne. Les résidents de la Villeneuve en auront bien évidemment la primeur, avant que ces épisodes soient utilisés comme pilotes pour démarcher des chaînes de télévision. L'idée est bien de donner naissance à un véritable sitcom de huit épisodes ayant pignon sur le petit écran. En attendant, Vill9 « La Série » a déjà « créé du lien entre les habitants » et ceux qui ne se transforment pas en vedettes télé participent à la confection des costumes ou mitonnent de petits plats pour les équipes de tournage. **Françoise Sigot**

ZAHIA ZIOUANI

Chef orchestre de renom, Zahia Ziouani, 32 ans à peine, a eu un parcours exemplaire. Repérée l'année de son bac par le chef Sergiù Cellibidache, elle a intégré sa classe de direction d'orchestre à Paris et Munich, en Allemagne. Elle dirige depuis 1996 l'Orchestre Symphonique Divertimento. Cet ensemble réunit soixante musiciens d'Ile-de-France et se produit dans la région, mais aussi à l'étranger. Fortement ancrée en Seine-Saint-Denis, Zahia Ziouani y accueille des jeunes talents qu'elle a à cœur de former au métier de musicien. Très sensible aux problématiques d'accès à la culture de tous les publics, elle consacre beaucoup de son temps à des actions et projets de sensibilisation des publics les plus éloignés des cercles culturels à la découverte et la promotion de la musique symphonique et lyrique.

Chef d'orchestre du symphonique national d'Algérie, Zahia n'oublie pas d'où elle vient et s'engage aussi en banlieue. Elle assure à Stains la direction du conservatoire de Musique et de Danse. Elle est également à l'origine d'un festival stanois Classiq' à Stains. Elle assure enfin, aux côtés de la Cité de la Musique de Paris, l'encadrement artistique de l'« Orchestre de Jeunes » initié par le Conseil de la création artistique, pour les enfants de certains territoires politique de la ville parisiens et de Seine-Saint-Denis.

> www.orchestredivertimento.com



La Grande Borne, rimes et miroirs

Œuvre d'enfants de la Grande Borne, *Regards sur mon quartier* confronte mots et images nés au contact du grand ensemble en rénovation. Assistés du photographe Nicolas Taffin, ils l'ont parcouru, durant l'hiver 2009, comme dans un jeu de pistes, appareil photo au poing pour en figer la beauté comme les aspérités du quotidien. Ils l'ont écrit aussi. Sans mâcher leurs mots pour répondre à la question « ce que j'aime et ce je n'aime pas dans mon quartier ». Ce qui n'empêche pas les jeunes créateurs d'y projeter un visage méconnu de la cité fait de rêveries et de poésie. Des for-



Regards sur mon quartier La Grande Borne, GIP de Grigny et Viry-Châtillon, octobre 2010

mules concises comme des épigrammes et sobres comme des haïkus : « *le dessin est bien urbain, c'est l'écriture de la rue. Sur les murs, on dessine avec des bombes de couleur, la vie de notre quartier.* »
« *Un conte dans chaque quartier, une histoire à se raconter.* »

Produit dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) et en partenariat avec les acteurs de la rénovation, cet ouvrage a reçu le premier prix du concours départemental « ambition réussite » en mars 2010.



PAS DE VACANCE À L'HÔTEL INTERNATIONAL

Jadis haut lieu de villégiature, l'Hôtel International d'Aix-les Bains, édifié en 1893 par l'hôtelier Jean Rivolier, est désormais l'une des adresses les plus courues par les locataires sociaux de la ville. « Nous cherchions depuis plusieurs années à renforcer notre présence sur Aix-les-Bains, lorsque Icade, alors propriétaire de l'hôtel, nous a proposé de nous le céder en VEFA. Nous avons étudié le dossier avec beaucoup d'attention », retrace Guy Vidal, président du directoire de Sollar. Seule condition posée alors par le bailleur social : que l'aménagement intérieur soit revu pour permettre de loger

AIX-LES-BAINS

des familles, spécialement celles dont les logements ont été démolis dans le cadre du PRU. Des 37 appartements initialement prévus, 31 verront finalement le jour, du T2

au T5. « Lors du montage du dossier, la Ville nous a proposé d'inscrire cette opération dans le cadre du projet de renouvellement urbain. L'Hôtel International, qui n'est pas situé dans le périmètre du PRU, a donc bénéficié d'une extension de la convention ANRU. Ainsi, sur les 31 logements réalisés, 19 ont contribué à reconstituer l'offre disparue dans le cadre des opérations de renouvellement urbain », explique Guy Vidal. Restait à accomplir des travaux titanesques, sous le regard vigilant de l'architecte des Bâtiments de France qui imposa notamment la conservation des façades et de la charpente existantes. Les acteurs du projet souhaitant de toute manière rester le plus fidèles possible à l'architecture originelle, ils ont pris le parti de reconstituer la toiture et de restaurer les moulures, corniches, balustres et autres couronnements de façade. Après deux ans de travaux et 5,5 millions d'euros d'investissements, les premiers locataires ont pris possession des lieux fin 2009. **Françoise Sigot**



A. LOUBRY / VILLE DE ROUBAIX

MODULAIRE MODULABLE



Comment inscrire la production de logements sociaux dans un contexte financier de plus en plus contraint et faire en sorte que ces logements évoluent avec les besoins de leurs occupants ? Aquitanis, Office public de l'habitat de la communauté urbaine de Bordeaux, apporte sa réponse avec une solution d'habitat évolutif baptisé « Sylvania ». « Nous allons livrer à Floirac un programme d'habitation semi-collectif fondé sur un concept de modules fonctionnels à ossature bois définis en amont de l'opération. Ils constituent des briques élémentaires combinables à l'infini, à la manière d'un jeu de construction. Cette solution nous permet de maîtriser nos coûts de production, tout en proposant des logements BBC », annonce Bernard Blanc, directeur général d'Aquitanis. Une première étape en guise de prototype car ces habitations modulaires vont devenir modulables. « Ce système permet de réaliser de multiples combinaisons évolutives. L'idée est de suivre les évolutions de la vie familiale et donc d'agrandir un logement en l'ouvrant sur un autre module ou à l'inverse de diminuer les surfaces », résume-t-il. Développés en collaboration avec le cabinet d'architecture nantais TETRAR, associé à l'entreprise Everwood, aux trois bureaux d'études Indiggo, Hays et A3Gi et à celui d'Aquitanis, ces programmes concilient maîtrise des coûts par une production en volume, et qualité urbaine et architecturale non répétitive. Aquitanis ambitionne de lancer trois programmes de ce type d'ici le début de l'année prochaine. « Le concept Sylvania ne peut concerner que la production de logements sociaux semi-individuels et semi-collectifs et suppose de bien cibler le foncier afin de pouvoir faire évoluer les programmes sans altérer la qualité architecturale », prévient Bernard Blanc. **F. S.**

FLOIRAC



13
mai

CONSEIL NATIONAL DES VILLES

À SARCELLES. Maurice Leroy, ministre de la Ville et du Grand Paris, ouvre le conseil national des Villes aux côtés de Nathalie Appéré et Xavier Lemoine, vice-présidents, à l'invitation de François Pupponi, député-maire de Sarcelles.

1616 PRODUCTIONS



19
mai

**Sur France Culture
LES JEUDIS DE
L'ARCHITECTURE**

Les quartiers sécurisés
avec Thierry Paquot et les géographes Gérald Billard et François Madoré.
<http://www.franceculture.com/podcast/2740541>

COLLOQUE DÉFIS DE VILLE,
organisé par Dexia. Rencontre entre Michel Delebarre, ancien ministre d'État, député-maire de Dunkerque et Joan Busquets, architecte urbaniste.
<http://www.citechallot.fr/>

17
mai

28
mai

**sur France 5
TEUM-TEUM**

Rénovation urbaine : rénovation plus humaine ?
Juan Massenya fait le point sur les rénovations et la façon dont elles sont vécues par les habitants des quartiers de Tourcoing, Wattrelos et Poissy.
<http://blog.france5.fr/Teum-Teum>



**ARCHITECTES ET COLLECTIFS
AUX PRISES DE L'ESPACE URBAIN**
Journée d'études organisée par l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse et le CAUE 31, autour de l'exposition "Urbanités inattendues" présentée jusqu'au 4 juin au Centre méridional de l'architecture et de la ville (CMAV). L'objectif est de croiser les points de vue des acteurs impliqués dans les actions présentées lors de l'exposition et des chercheurs ayant étudié les pratiques alternatives de l'architecture et de l'urbanisme.
<http://cmav.free.fr>

30
mai

8
juin

ÉTATS GÉNÉRAUX DU LOGEMENT

Cap sur 2012 ! Faire du logement une priorité nationale. Dans la perspective des échéances électorales de 2012, les 33 organisations réunies au sein des États Généraux du Logement interpellent les partis politiques le mercredi 8 juin à Paris, au Théâtre du Rond-Point de 9h30 à 16h30
<http://www.union-habitat.org>



ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

ÉDUCATION
EMPLOI
INSERTION
SÉCURITÉ
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

50
Succès
du Programme National de Rénovation Urbaine

DÉCEMBRE 2010, 15 SUCCÈS.
JUIN 2011, 50 SUCCÈS.
La collection de tous les succès de la rénovation urbaine.